



Ma nounou démissionne mais demande un licenciement

Par **brucourt**, le **21/10/2009** à **18:35**

Bonjour,

ma nounou agréée m'a annoncé arrêter de garder des enfants il y a 4 jours par oral. pas de lettre recommandée ni préavis.
elle me demande de la licencier; ce que je refuse (je voulais la garder mais elle veut changer de travail).
elle m'annonce cela le 19 octobre oralement pour le 31 octobre.
Je ne peux pas la licencier comme c'est elle qui abandonne? mais si elle ne fait pas de lettre de démission que puis-je risquer? je marquerai sur la feuille assedic démission.
je me retrouve sans nounou pour un bébé de 2 ans non scolarisé et ne me vois lui laisser le droit aux assedics! Elle a demandé aux autres parents de la renvoyer également. merci

Par **Visiteur**, le **22/10/2009** à **13:15**

bonjour,

surtout ne faites pas l'attestation assedic en notant démission. vous seriez en faute.. car elle n'a pas démissionné ...